



Interdire de fumer dans les voitures ou des enfants sont transportés

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 18 décembre 2009

Bonjour,

Je souhaite savoir si un projet de loi est en cours en France pour interdire de fumer dans les voitures ou des enfants sont transportés. Cela se pratique déjà dans les pays européens voisins pourquoi la France est pas concerné ?

Merci.

Réponse :

Le décret du 15 novembre 2006 a permis des avancées spectaculaires dans la protection contre le tabagisme. Dans l'inconscient collectif le tabac est désormais considéré comme potentiellement dangereux, notamment pour la santé des enfants.

Le fait de ne pas fumer dans un véhicule où se trouvent des enfants, relève du bon sens, mais beaucoup de parents n'arrivent pas à résister à leur dépendance au tabac.

Une [proposition de loi](#) a déjà été présentée par le député Rudy SALLES, mais elle n'a pas été retenue. Nous restons attentifs à ce type d'initiative mais chacun d'entre vous doit pouvoir écrire à ses élus à l'Assemblée Nationale et au Sénat pour les sensibiliser à ce problème de santé publique. Dans l'idéal, un de nos adhérents devrait pouvoir être chargé du développement de ce projet : pourquoi pas vous ?